

**COMITÉ DE LIGNE  
CLERMONT-FERRAND/GANNAT/MONTLUCON  
MONTLUCON BOURGES/VIERZON**

**MONTLUCON – 6 Octobre 2008**

*Introduction par Madame Christiane LAIDOUNI : le rôle de la Région, de la SNCF et de RFF ; le TER est le 1er budget du Conseil régional d'Auvergne (près de 100 M€ en 2008 : 1/6<sup>ème</sup> du budget total).*

*Le matériel sera soit renouvelé soit rénové d'ici 2010.*

*Un nouveau produit a été mis en place cet été : la gratuité du Forfait Open Tour pour les jeunes âgés de 18 ans.*

*La rénovation des gares de Commentry et de Gannat est terminée.*

*Sur la question des dessertes, peu d'évolution par rapport à 2007. Néanmoins, un gain d'une heure a été réalisé sur le temps de parcours du CIC Bordeaux-Montluçon-Lyon grâce aux matériels prêtés par les Régions Limousin et Rhône-Alpes. C'est un atout pour pérenniser la ligne. Dans le cadre d'un plan rail, la partie auvergnate de la ligne sera traitée.*

*Des études vont être engagées sur Montluçon /Clermont-Ferrand dans le cadre du CPER, afin d'examiner des améliorations possibles.*

## Principaux points abordés

<i>Thèmes</i>	<i>Remarques</i>	<i>Eléments de réponse</i>
<b>Dessertes</b>	<p><i>Comment se calcule la fréquentation ?</i></p> <p><i>Pour information, les machines de vente ont été en panne pendant 1 mois et demi à Vallon. Ce qui peut avoir eu des conséquences sur ce chiffre.</i></p>	<p><i>Grâce aux titres émis dans toutes les gares.</i></p>
	<p><i>Le 7 septembre, une panne d'utorail a causé un retard de 3 heures sur le trajet entre Montluçon et Aurillac : il n'existe pas de remboursement pour les usagers des TER.</i></p>	<p><i>L'engagement de la SNCF est de ne laisser aucune personne livrée à elle-même. La prise en charge est assurée jusqu'à ce qu'elle soit acheminée à sa destination.</i></p> <p><i>Dans le cas cité, un autorail a percuté une biche et des cars de substitution ont été mis en place.</i></p> <p><i>Seuls les trains Grandes Lignes pratiquent les remboursements. Cette garantie est comprise dans les tarifs.</i></p> <p><i>L'incident n'est pas de la responsabilité de la SNCF : dans ce type de cas, même les usagers des trains Grandes Lignes ne sont pas remboursés.</i></p>
	<p><i>Bordeaux-Lyon : La fréquentation CIC a-t-elle augmenté ?</i></p> <p><i>Les jours de pointe, certains trains sont saturés.</i></p> <p><i>La liaison de nuit qui a été supprimée devait l'être en échange de la mise en place d'un aller-retour le matin.</i></p>	<p><i>La SNCF a constaté une augmentation modérée du trafic.</i></p> <p><i>Il n'est pas prévu de doubler l'offre sur Bordeaux – Lyon.</i></p>
	<p><i>Demande de remplacement des cars par des trains entre Montluçon et Vichy : le temps de parcours est dissuasif.</i></p> <p><i>Souhait d'une correspondance sur Riom pour les trajets vers Lyon.</i></p>	<p><i>Aujourd'hui, il existe deux types de liaisons : des cars directs qui passent par l'autoroute et des cars qui desservent Commeny et Gannat.</i></p> <p><i>Cette desserte est en terme de temps plus performante qu'en effectuant une correspondance à Riom.</i></p> <p><i>Un trajet ferroviaire Montluçon/Vichy avec</i></p>

	<p>rebroussement à Gannat et St Germain-des-Fossés ne serait pas davantage performant qu'en car.</p> <p>D'autre part, il y a un problème de disponibilité de sillon.</p>
<p>Il n'existe pas d'intermodalité à Montluçon.</p>	<p>Le représentant du Conseil Général de l'Allier précise qu'il existe 24 secteurs en correspondance par le TAD. Le Département envisage de mettre en place 3 comités de lignes.</p> <p>La Région souhaite mettre en place une centrale de mobilité.</p>
<p>Un agent SNCF présent dans le comité serait intéressé pour avoir l'information horaires des autres réseaux afin d'informer la clientèle au guichet.</p>	
<p>Le train 3921 Montluçon/Paris qui est direct va-t-il être remis en cause ?</p>	<p>La SNCF n'a pas connaissance d'une évolution concernant ce train Corail Intercités.</p>
<p>Qui décide de la création d'arrêts ? Il est souhaité des arrêts supplémentaires à Vallon, en particulier sur le train qui part de Montluçon à 6h15.</p>	<p>La Région décide des créations d'arrêt sur les TER, sous réserve que le potentiel le justifie et qu'il n'y ait pas de contraintes d'exploitations indiquées par la SNCF. Elle peut décider de ne pas maintenir un arrêt s'il y a très peu de fréquentation.</p>
<p>En gare de Huriel : pas suffisamment d'arrêt.</p>	<p>De la compétence de la Région Limousin.</p>
<p>Sur les trajets entre Bellenaves et Clermont-Ferrand ou Montluçon, il est demandé d'adapter les horaires aux journées de travail.</p>	
<p>Les animaux sont interdits dans les cars alors qu'il y a une « école des chiens » à St Gervais.</p>	<p>La SNCF va étudier cette question.</p>

<p><b>Gares</b></p>	<p><i>Quid de l'avenir de la gare de Vallon ? Réduction des effectifs envisagé.</i></p> <p><i>Les usagers craignent de voir les guichets supprimés. Opposition à l'installation d'un distributeur.</i></p> <p><i>Absence de personnel au moment du retour des scolaires.</i></p> <p><i>La gare de Commentry va perdre des agents.</i></p>	<p><i>La SNCF distingue :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>le service transport pour les circulations qui est adapté pour tenir compte des horaires de trains</i></li> <li>- <i>la vente : aucune intention de fermer Vallon à la vente.</i></li> </ul> <p><i>Les agents dans le train sont formés à la sécurité.</i></p>
<p><b>Infrastructures</b></p>	<p><i>Demande concernant l'état des ouvrages d'art entre Clermont-Ferrand et Montluçon. Il existe sur la ligne des ralentissements fixes à 30 et 70 km/h.</i></p>	<p><i>RFF : d'une manière générale, l'état des infrastructures n'est pas bon. RFF n'est pas au courant des ralentissements cités.</i></p>